

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance spéciale tenue le 12 septembre 2022 à 19h00 au 220 Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. .

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby et Éric Talbot ainsi que madame Madeleine Vermette sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Est absente : Madame Lydiane Bernard.

2022-09-22 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant constaté par monsieur le maire, il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu d'ouvrir la séance spéciale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2022-09-23 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté sur une proposition de madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

ORDRE DU JOUR

- 1 : Ouverture de la séance
- 2 : Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3 : Adjudication du contrat de déneigement des chemins municipaux
- 4 : Période de questions
- 5 : Levée de la séance

2022-09-24 : ADJUDICATION DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS MUNICIPAUX

Considérant que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a publié sur SEAO un appel d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver;

Considérant que le 7 septembre 2022 à 15h05, les soumissions reçues et ouvertes sont :

	Prix	Prix	Prix
Entreprises	3 saisons	3 saisons + une option	4 saisons + une option
Pascal Giroux	524 286.00\$	699 048.00\$	NA
AMP Excavation inc.	533 771.43\$	711 695.24\$	NA
Donald Létourneau inc.	570 597.54\$	760 796.72\$	1 037 227.10\$

Considérant que les soumissions déposées sont conformes au devis et addenda publiés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par : monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot, et résolu unanimement :

-d'octroyer le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois saisons hivernales plus une saison optionnelle (2022-2023, 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026) au plus bas soumissionnaire soit Pascal Giroux pour un montant total de 699 048.00\$ (avec taxes) le tout suivant le devis et l'addenda publié pour ce contrat.

-Que le devis publié et son addenda fasse partie annuler le présent appel d'offres pour le déneigement et l'entretien des chemins d'hiver;

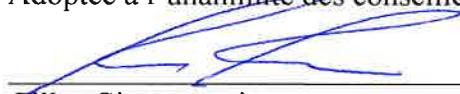
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5 : Période de questions

Aucune question.

2022-09-25 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu de lever la séance à 19h10.
Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 12 septembre 2022.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 octobre 2022.